



**CONSEIL UNIVERSEL
POUR LA PAIX
DES NATIONS ET CONTINENTS**

**PROJET-PROGRAMME MOBILISATEUR
LIGNE D'ORIENTATION**

L' UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE LA PAIX POUR TOUS

1. Note d'information générale du projet-programme

- Considérant les objectifs de notre organisation, à savoir : promouvoir la paix, la défense et la vulgarisation des droits de l'homme et de participer et contribuer, tant soit peu, aux actions pour le développement de l'homme en général, sur tout le plan et sans aucune discrimination raciale, ethnique, philosophique, religieuse, politique ou territoriale afin de favoriser l'amitié, la coopération et la compréhension internationale et d'intéresser, ainsi, l'opinion publique des objectifs et bienfaits de l'ONU et ses institutions spécialisées aussi soutenir et travailler dans la mesure du possible, à la réalisation de leurs programmes en faveur de la paix, des droits de l'homme et du développement pour le bien de l'humanité ;
- Considérant ce moment crucial que traverse notre planète où l'égoïsme, la cupidité, l'orgueil et l'ignorance aboutissent ainsi à la guerre, au terrorisme, à la perte des valeurs morales, à la destruction de l'environnement, à la ruine de l'homme tout court loin de vivre en paix soi - même ni même avec ses semblables où il est tourmenté à la recherche des solutions pacifique dans divers secteurs de la vie,

Eu égard à ce qui précède, le Conseil Universel pour la Paix, " CULPAC " en sigle, met en place son programme dénommé : " L'Université Internationale de la Paix pour Tous ", cadre académique de l'intelligence, de savoir, de réflexion et de connaissance approfondis où des personnalités reconnues donneront leurs visions globales et savantes sur la paix, les droits de l'homme, le développement et l'environnement pour le bien de l'humanité.

2. But et objectifs du projet-programme

Le but principal de ce programme est de promouvoir la paix par une approche académique et de permettre à l'élite dirigeante de donner et présenter ses pensées et savoir pour la bonne gouvernance de notre planète, d'un pays, d'une ville, d'une commune ou d'un village favorisant ainsi l'aide et la vision des pays développés pour l'évolution des pays en voie de développement en vue de l'éradication de la pauvreté.

3. Organisation du projet-programme

Le Conseil Universel pour la Paix des Nations et Continents mettra en place pour son fonctionnement :

- un Tuteur : qui apporte son soutien et ses conseils au projet – programme
- un Collège des Parrains : des parrains qui apportent leurs soutiens morales et financiers pour la réalisation du projet - programme.
- un Recteur de la Paix pour Tous
- un Secrétaire Général Académique de la Paix pour Tous
- un Auditeur Président
- quatre Auditeurs Vice-Présidents (en charge : paix, droits de l'homme, développement, environnement)
- le Conseil Académique de la Paix pour Tous : c'est l'organe d'orientation, d'administration, de gestion, de stratégie du programme. Il composé des Membres du Conseil d'Administration et Membres du CULPAC.

C'est le bureau central du programme qui choisi et notifie un Érudit Orateur pour son passages aux séances de session académique de la paix pour tous.

Après le passage d'un Érudit Orateur à une session, c'est le recteur et le Collège des Auditeurs qui est composé du Président Auditeur, 4 vice-présidents Auditeurs, et des auditeurs académiques qui donne leurs avis pour sanctionner la remise du Titre Savant qui sera décerné à l'Érudit Orateur.

4. Participants à la session d'une séance académique :

- le Président Auditeur académique
- les 4 vice-Présidents Auditeurs
- les auditeurs académiques, leur nombre ne peut dépasser quinze personnes.
- l'Érudit Orateur.

Pour la notoriété, l'ampleur, l'envergure, l'efficacité et la sublimité de ce programme, le Conseil Universel pour la Paix - Europe fera appel :

1. Personnes physiques : des professeurs d'université (recteur, auditeurs,...) et toute personnalité éprise de paix.
2. Personnes morales privées, publiques et officielles : telles que : les Nations Unies et ses organes (UNESCO, PNUD, Haut Commissariat des Droits de l'homme, UNICEF, OMS...), Organisation des Droits de l'Homme, l'Union Européenne, des ONG et ONG Internationales (GreenPeace, Amnesty International, Ligue des Droits de l'Homme...) et toutes les personnalités éprises de paix.

5. Procédure pratique du projet-programme

Le conseil académique de la paix pour tous choisira la personnalité qui sera retenu comme Érudit Orateur pour une session par une lettre qui lui sera adressée et la réponse de ce dernier confirmera l'organisation d'une session académique de la paix pour tous.

Les date et lieu d'une session académique seront fixés par le Conseil académique de la paix pour tous.

Une session s'organise dans une salle et dans n'importe quelle ville.

1. Érudit Orateur : est une personnalité reconnue, choisie par le conseil académique de la paix pour tous pour donner sa vision et défendre son mémoire sur des thèmes retenus qui lui seront proposés à une session. L'Érudit Orateur a droit à deux heures pour donner sa vision et défendre son mémoire.

2. Auditeurs académiques : sont des personnalités de notoriété du monde académique, ils sont invités par le conseil académique de la paix pour tous à prendre part à une session, à la clôture de la séance d'une session, on leurs décerne des titres académiques de la paix pour tous pour leur participation à une session.

3. Mémoire : vision écrite de l'Érudit Orateur qui sera conservée et publiée par le Conseil Académique de la Paix pour Tous.

4. Séance Académique d'une session de la paix pour tous :

- mot des organisateurs
- mot du recteur
- prestation de serment des auditeurs académiques invités devant le président auditeur académique
- exposé de l'Érudit Orateur sur le thème retenu durant deux heures
- mot de clôture du président auditeur académique
- remise de titres académiques de la paix aux auditeurs académiques par le Recteur.

Bruxelles, le 14 mai 2007.-

Assemblée du Conseil Universel pour la Paix - Europe.-